

**PANIER AUX LETTRES**

**PEAU DE LAPINS, ETC.—Question.**— La semaine dernière vous enseigniez comment tanner les peaux de lapins. Y a-t-il un marché pour ces fourrures et qu'en fait-on?

**Réponse.**—1. Oui, il y a un marché à Montréal, à Québec et à St-Jean d'Iberville. Si vos peaux sont bien préparées les fourreurs et les grands pelletiers les achèteront. A Montréal a Maison Chs Desjardins achète ces fourrures. Voir son annonce dans une autre page.

2. Les fourrures préparées et manufacturées se vendent dans le commerce sous différents noms. Si vous en achetez vous paierez jusqu'à cinq et même \$10. la peau. C'est pourquoi en Europe beaucoup d'éleveurs préparent et utilisent ces peaux eux-mêmes.

Lorsque le lapin est tué en saison propice, sa peau donne une fourrure élégante, solide et d'apparence riche. Vous avez dû en voir des échantillons à l'Exposition avicole de votre district. Les trois peaux de lapins noirs (géants de Flandres) que l'on y a montrées ont été payées \$5, \$7. et \$10.

**AUTO-TAXIMÈTRES A QUEBEC—LEUR TAUX —Ques ion.**—Vous avez publié, il y a quelques temps, le tarif des voitures de louage et des taxis à Montréal. Quant au tarif des cochers de Québec, si j'en crois mon expérience, c'est bien inutile de le savoir, ces Messieurs trouvent toujours quelque prétexte à l'exagérer, à le doubler. Ils le décupleraient s'ils le pouvaient. Mais on prétend que Québec doit avoir des taxis au 1er mai. Pourriez-vous nous renseigner sur leur tarif et leurs conditions de transport. Cela serait bien utile aux campagnards, généralement très affairés; et pressés par le temps lorsqu'ils vont en vi le, surtout ceux des régions éloignées. A. R.; comté de Bonaventure.

**Réponse.**—La Cie Black & White Taxis, a commencé ses opérations dans Québec, et ses pouvoirs s'étendent à toute la province. Ses taux sont les suivants: le premier tiers de mille coûte 20 sous; le client paie à 10 sous par chaque tiers de mille add tionnel. C'est le même prix pour une deux tiers, ou quatre personnes; le nombre de passagers, usqu'à quatre, ne change pas le tarif. Donc la course en taxi, même pour quatre personnes ne coûte que trente sous du mille. Il est bon de savoir aussi que lorsqu'un taxi fait une course de plus de cinq milles en dehors des limites de la ville, le taux de retour est réduit de moitié. Quant aux personnes qui aimeront à louer un taxi, pour une randonnée de quelques heures, elles pourront, au choix, payer le tarif régulier ou louer une voiture à tant de l'heure. Le taximètre d'un char arrêté le long de la route au gré du locataire marque 10 sous par 4 minutes, soit \$1.50 de l'heure. La vitesse du taxi pourra être réglée par le locataire, à volonté, sans qu'il puisse cependant contrevenir aux règlements de la circulation édictés par les autorités compétentes.

Un service d'appels téléphoniques et de réveil des voyageurs matineux a été installé qui donnera la plus entière satisfaction au public. Un truck ira chercher les bagages pendant qu'un taxi en même temps se rendra chercher les passagers à domicile.

Service de jour et de nuit aux mêmes taux. Le nombre de voitures à Québec sera porté à 30, en juin.

Il fait plaisir de noter que la compagnie a été organisée avec du capital canadien-français souscrit surtout à Québec même. A l'avenir, lorsque vous aurez besoin d'un taxi, appelez 7970.

**Réponse à "J'aime les cerises",** St-Majorique, qui se plaint du dépérissement des fleurs de ses cerisiers.

L'insecte qui cause de si forts dommages à vos cerises est un charançon qui répond au joli nom de Conotrachelus nenuphar. Cet insecte s'attaque indistinctement à la plupart des fruits de nos vergers. La femelle dépose ses œufs dans les fruits immédiatement après qu'ils sont formés. Environ cinq jours plus tard un petit ver blanchâtre sort de l'œuf et commence à se nourrir de la chair du fruit. La période de développement dure à peu près quinze jours; la larve quitte alors le fruit par une petite ouverture qui est très aisément visible sur les cerises infestées. Comme vous l'avez constaté, ces fruits tombent prématurément après s'être desséchés.

Pour lutter avantageusement contre les charançons il faut pulvériser les cerisiers

avec une solution insecticide ou avec de la bouillie bordelaise additionnée de poison. Si vous employez comme insecticide l'arséniat de plomb, la dose requise est de ¼ de livre pour quarante gallons d'eau ou de bouillies; ou si vous préférez l'arséniat de plomb il faudra doubler la quantité.

Les pulvérisations ou arrosages se pratiquent aux différentes époques de développement de la végétation comme suit:

Premier arrosage: lorsque les bourgeons s'ouvrent et que les jeunes feuilles mesurent environ un demi pouce de longueur.

Deuxième arrosage: après la chute des fleurs et lorsque les fruits sont formés.

Troisième arrosage: deux semaines après le second.

Avec cette méthode, les feuilles et les fruits étant continuellement recouverts de gouttelettes de solution insecticide, les adultes s'empoisonneront, soit en grugeant les feuilles pour se nourrir, ou les fruits pour y déposer leurs œufs.

G. Maheux.

**EPREUVE A LA TUBERCULINE—Question.**—Pourriez-vous me dire aussitôt que possible quels sont les meilleurs procédés à employer pour faire subir l'épreuve de la tuberculine aux vaches laitières: 1o Avant le vêlage; 2o Après le vêlage? Ce, avec le moins de risque.

Aussi quelles précautions à prendre, et quels soins à donner aux vaches avant et après l'épreuve?

En ce faisant, vous rendrez service aux cultivateurs de notre région, désireux d'épurer leurs troupeaux, et je vous remercie d'avance en leur nom et au mien. Secr.

**Réponse.**—Disons 1o que l'épreuve à la tuberculine doit être faite par un vétérinaire lequel indiquera les précautions à prendre, avant pendant et après l'épreuve. Elles se résument d'ailleurs à fort peu de chose.

2o Vous pouvez vous adresser indifféremment à Ottawa ou à Québec. Si vous choisissez Ottawa adressez-vous au Vétérinaire Général, Département de l'Agriculture, Ottawa. Si quelqu'une des bêtes est trouvée tuberculeuse il est du devoir de ce vétérinaire de les faire abattre, mais le gouvernement fédéral vous remboursera les deux tiers du prix des animaux qu'il condamnera. Les services du vétérinaire fédéral sont gratuits, mais il ne peut les accorder qu'aux conditions suivantes:

1o Votre troupeau doit avoir les qualités requises pour être admis au "Système des troupeaux accrédités" sous le contrôle du ministère fédéral de l'agriculture, c'est dire que vous devez avoir 10 vaches pur sang, plus un taureau de la même race. Deux voisins fournissant ce nombre de têtes peuvent également bénéficier des services d'Ottawa.

3o Si vous vous adressez à Québec, à M. Oscar Lessard, Département de l'Agriculture), vous aurez à faire la déclaration suivante:

Je, soussigné prie le Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, de faire subir par un médecin-vétérinaire de son Ministère, l'épreuve à la tuberculine à mon troupeau d'espèce bovine, qui n'a pas les qualités requises pour être admis au "Système des troupeaux Accrédités" sous le contrôle du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

Je ferai assister l'inspecteur par deux aides, lorsqu'il fera subir l'épreuve à la tuberculine à mes animaux, qui sont au nombre de..... et qui seront réunis dans le même endroit.

Je m'engage d'avance à me conformer à la décision de ce dernier, à laisser marquer des lettres TUB les animaux qui seront trouvés tuberculeux et à les abattre sans indemnité.

Mon troupeau n'est pas sous la surveillance du Conseil Municipal, ni sous celle d'une ville ayant un Service Vétérinaire Spécial à cette fin, et cette épreuve est pour mon information personnelle et dans un but hygiénique seulement.

Je m'engage de plus à aller chercher le médecin-vétérinaire à la station désignée, si je suis prévenu de son arrivée, et de le reconduire à cette station, et ce, sans exiger aucune rémunération.

**SOMMAIRE des principaux sujets traités dans ce numéro.**

- Concernant la Coopérative Fédérée de Québec;
- Plan de colonisation coopérative par feu L.-J.-A. Marsan;
- Grains de sagesse; miettes de bon sens (Protection des forêts, plantation des arbres et reboisement).
- Pour prévenir la maladie dans les Semences de patates par J.-A. Fortin, agronome;
- Revue mondiale de la huitaine: Pierre Foulle Partout;
- L'hermine à la portée de tous: Jean de la Glèbe;
- Une belle vente de porcs à Sherrington;
- Restons chez-nous, chanson: Théodore Botrel;
- Qu'en dites-vous? "Quand les curés s'en mêlent".....
- Concours de ponte; Tabac et couches chaudes;
- Effets des phosphates: Lionel Beaudet, B.S.A.;
- Epandage des engrais chimiques, par le professeur H. Négant de l'I.A.O.;
- Engrais chimiques pour l'avoine;
- C'est le temps de planter des arbres: J.-H. Lavoie;
- L'expérience parle (Cultures expérimentales diverses à Qka);
- Chez-nous, l'Esprit de famille, etc., par Cou ine Avette;
- "A quoi c'est bon un agronome; par Roquemont";
- "Les Missions Franciscaines";
- La Loi pour tous; Revue des marchés, etc., etc.
- Moteurs, tracteurs et automobiles.

**BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé.....\$5.000.000  
Capital versé et réserve.....\$4.500.000

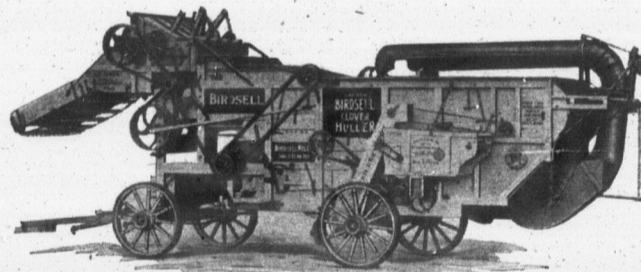
L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 314 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

**Votre compte de Banque est votre meilleur ami**

**RECOLTONS NOTRE GRAINE DE TREFLE**



Les succès obtenus depuis plus de dix ans dans la Province de Québec pour cette culture sont des plus encourageants.

La Décortiqueuse "Birdsell" a été un des grands facteurs du développement de cette belle et payante culture dans tous les pays agricoles du monde.

**O. N. PICHE**

**St-Basile de Portneuf, - - Qué.**

Seul distributeur pour les provinces de Québec, le Nouveau Brunswick et l'Ile du Prince Edouard, l'Etat du Maine, U.S.A.

**Lisez le Bulletin de la Ferme**

ADMINISTRATION ET PUBLIC  
Abonnement payable en  
Canada—Excepté cité  
de Québec.....  
Cité de Québec et pays  
étrangers.....  
Tarif des annonces 10c. la  
Années classées 1c. de  
minimum .50 sous  
Pour abonnement et an  
ces écrire au "Bulletin de  
Ferme" 111 Côte de la M  
tagne, (Edifice Morin) Qu  
Caser postal 129—Télép.

**Volume XII**

**Page de la Coopérative**



Comme

En outre des co  
beurre non-pasteurisé  
année, un concours p  
fromage.

Les prix seront a  
les pesées des meules d  
chées le plus de 82, ou

Nous avons dit, c  
ques ayant vendu, a  
fromage par l'entremi  
des renseignements su  
de 210, au lieu de 200

Nous sommes trè  
Combien aurons-  
La réponse est a

M. L. Bérubé, In  
est de nouveau parmi  
Unis, où il a étudié la

Dans le même te  
tives de la région ca

Ses nouvelles co  
coopérative, en font  
pêcheries, notamm  
Maurice-de-l'Echouri

Ces coopératives  
tive Fédérée de Québ  
Depuis un an, la Coo  
réal, d'importantes q  
50 mille livres de mo  
tives de pêcheurs de